

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 67 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Il faut conserver la personnalité morale aux paroisses vaudoises

Le Conseil d'Etat a mis en consultation son avant-projet de loi sur l'Eglise évangélique réformée vaudoise. La façon différenciée dont il traite les paroisses et les régions a fait problème au Synode.

Actuellement, ce ne sont pas les paroisses ni les régions, mais les caisses paroissiales et régionales – comme d'ailleurs la caisse cantonale – qui ont la personnalité morale de droit public. Cette bizarrerie apparente s'explique par le fait qu'on avait à l'époque jugé inconvenant que l'Eglise et les paroisses comme telles fassent l'objet d'un statut juridique.

L'avant-projet simplifie les choses en accordant désormais la personnalité morale de droit public aux paroisses elles-mêmes. En revanche, il ne l'accorde pas aux régions. Celles-ci pourraient tout au plus recevoir la personnalité morale de droit privé.

Certains membres du Synode n'ont pas apprécié cette dévalorisation des régions par rapport aux paroisses. Le Synode a donc demandé, à une légère majorité, que les paroisses soient, comme les régions, privées de la personnalité morale. Ou alors, subsidiairement, qu'on l'accorde aussi aux régions. En un mot, que les paroisses et les régions soient traitées identiquement du point de vue juridique.

Privées de personnalité morale, les paroisses se verraient contraintes de remettre à des associations ou à des fondations de droit privé les propriétés

mobilières et immobilières nécessaires à l'exercice de leur ministère.

L'égalitarisme manifesté par le Synode ne tient pas compte des différences de nature entre les paroisses et les régions. Depuis des siècles, les communautés paroissiales sont l'unité de base de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud. Elles en assurent la vie spirituelle au quotidien. Elles en expriment l'enracinement historique dans un territoire qu'elles animent jusque dans ses confins les plus reculés. Correspondant en général aux découpages communaux, avec un maillage plus large en campagne, identique ou plus fin dans les villes, les paroisses doublent la cohésion communale d'un élément spirituel et moral. Sous la conduite du pasteur – ou des pasteurs – du lieu, elles ont, comme lui – comme eux –, une vocation généraliste.

Contrairement aux paroisses, les régions ne sont pas des communautés, mais des zones de services. Tandis que la paroisse assume des tâches permanentes, les tâches de la région sont plutôt occasionnelles. Aux dires des intéressés, elles assurent entre les pasteurs des relations de collaboration et de suppléance plus fortes que du temps des arrondissements ecclésiastiques. Elles sont aussi mieux à même d'organiser des manifestations d'une certaine envergure. Au moment où nous écrivons, notre région s'appête à vivre la marche de l'Aube de Pâques,

qui verra, comme chaque année, des centaines de fidèles en provenance de toutes les paroisses de la région converger sur l'Eglise de Saint Etienne de Moudon. Ceux qui ont vécu l'approche nocturne et silencieuse de la ville, le culte chaleureux, l'animation progressive des vitraux par la lumière naissante peuvent en témoigner, les pasteurs régionaux, avec les nombreuses personnes qu'ils mettent à contribution, réalisent à cette occasion quelque chose d'important pour les paroisses. En même temps, il est évident qu'ils ne peuvent le faire que parce que les paroisses existent et assurent au jour le jour l'entretien minutieux, peu spectaculaire mais opiniâtre, de la foi.

Une autre différence est que, comme l'Eglise cantonale, les paroisses disposent de ressources propres, tandis que les régions ne viennent que des contributions de l'une et des autres.

Traiter les régions et les paroisses de la même manière, c'est faire des premières des sortes de superparoisses. C'est placer les unes et les autres en situation de concurrence improductive. Cette concurrence existe d'ailleurs aujourd'hui déjà, plus ou moins larvée. Les pasteurs attachés à la région sont constamment tentés de donner à celles-ci plus de réalité qu'elle n'en a. Certains ne craignent pas de se référer à une «identité régionale» pour le moins vaporeuse. L'union empîète lentement mais sûrement sur les souverainetés cantonales, l'auteur écrit:

Aujourd'hui, les cantons acceptent que Berne se charge de leurs problèmes. Je suis convaincu qu'aucune solution n'en résultera. Il y a plus grave: je crains que les cantons n'y laissent leurs compétences, puis leur peau: le déséquilibre qui en résulterait ferait trébucher le pays.

On peut discuter sur la pertinence de telle ou telle «harmonisation» (puisque c'est ainsi que les partisans appellent les uniformisations).

Certaines de ces centralisations préparent à première vue des avantages. Mais méfions-nous:

[...] La compétence des cantons diminue. Le jour où les autorités cantonales auront comme seule tâche d'appiquer les décisions prises ailleurs, elles seront avantageusement remplacées par une préfecture. [...]

Ces propos nous réjouissent. Reste à espérer que M. Broulis pourra entraîner d'autres de ses collègues à combattre avec lui ces «harmonisations» qui ne sont rien d'autre que le grignotage de la souveraineté vaudoise.

Revue de presse

Je suis de moins en moins sûr qu'il faille imposer des décisions d'en haut. C'est aux universités elles-mêmes de se rendre compte qu'elles doivent se regrouper... Si l'on veut maintenir le bon pourcentage de jeunes qui font des études en sciences exactes en Suisse, faut-il vraiment supprimer des facultés? Et si des acteurs refusent un regroupement des tâches en ayant les moyens de mener une recherche de qualité, pourquoi viendrait-on faire, par idéologie, de l'urbanisme universitaire?

Le secrétaire d'Etat urbaniste Charles Kleiber est-il déjà en train de préparer ses valises ou ces propos ne sont-ils qu'une manœuvre visant à caser le front de l'opposition aux propositions soumises en votation le 21 mai?

Heureuse surprise

(ej) Il y a parfois des articles qui font plaisir. Ainsi celui que nous avons trouvé dans *La Nouvelle Revue* de mars 2006 (N° 3): «Les cantons ramennés à un niveau de préfecture?» dû à la plume de M. le conseiller d'Etat Pascal Broulis. Après avoir mentionné les nombreux domaines où la Confédération

Rideau de fumée?

(phr) Dans une interview publiée le 31 mars dans les colonnes du *Temps* et relative aux votations du 21 mai prochain sur l'harmonisation scolaire, qui porte sur l'organisation de l'école obligatoire et le pilotage des hautes écoles, le conseiller fédéral Couchepin déclare notamment:

Les craintes évoquées par certains mouvements aux accents maurassiens portent sur le risque de perte d'enracinement local des systèmes d'éducation, au sens du génie du lieu. Or, l'esprit d'une nation s'exprime par ses habitants. La vision vaudoise du monde, si tant est qu'elle existe, continuera à être transmise par ses enseignants, dans la société vaudoise.

Il ne s'agit pas seulement de conserver une «vision vaudoise», monsieur le Conseiller fédéral, il s'agit d'autonomie politique, il s'agit de la souveraineté vaudoise.

Passant ensuite à la question de savoir s'il faut accroître la pression sur les universités pour qu'elles se regroupent, M. Couchepin ajoute:

Madame la préfète parle d'or

(ej) M^{me} Evelyn Voutaz, préfète de La Vallée, remplace dès maintenant le préfet de Moudon démissionnaire. Cette charge lui sera confiée jusqu'à fin 2007, date à laquelle le district de Moudon va disparaître. Interrogée par M^{me} Anne-Claire Loup dans *La Liberté* du 28 mars 2006, M^{me} Voutaz déclare que le travail de proximité est essentiel pour accomplir sa mission:

C'est la base même de la fonction. Le contact avec la population et les autorités est indispensable. Le préfet n'est pas un fonctionnaire, ni un chef de service: il a un rôle de proximité.

– *Un rôle qu'il pourra encore assumer dans un futur grand district?*
– *J'espère! Les gens ont de plus en plus besoin d'une autorité de conciliation pour se parler et nous risquons d'avoir toujours moins de temps pour eux. Le recours aux «bons offices» du préfet permet pourtant de régler certains petits litiges sans histoires. [...]*

On ne saurait mieux dire. Sans oublier cependant l'autre tâche essentielle: la présentation, l'explication et l'exécution de la politique du gouvernement.

La position du Conseil d'Etat nous paraît la plus conforme à la réalité. Elle ne règle pas complètement le problème de la concurrence entre les paroisses et les régions, qui tient à une définition trop vague de leurs relations – affaire interne à l'Eglise –, mais elle indique la seule direction envisageable: la différenciation des statuts. A l'inverse, si l'on opte pour une vision égalitaire, soit qu'on supprime la personnalité morale des paroisses, soit qu'on l'accorde aussi aux régions, on conserve durablement une source de conflit à l'intérieur de l'Eglise.

OLIVIER DELACRÉTAZ

Lors des combats scolaires qu'elle a menés, la Ligue vaudoise s'est heurtée à un préjugé indéclinable qui inspire les réformes successives. Les récents propos de M. Jacques Neyrinck déplorant le manque de diplômés de M^{me} Jacqueline Maurer, la proposition radicale visant à supprimer les trois voies de l'enseignement secondaire vaudois et les manifestations étudiantes françaises contre le contrat de première embauche (CPE) nous incitent à y revenir.

Le préjugé en question repose sur l'idée que l'intelligence est le bien le plus élevé, que l'université est le lieu où l'intelligence se manifeste, qu'il faut par conséquent privilégier le cursus scolaire qui y conduit. Il s'exprime sous deux formes apparemment opposées et se nourrissant l'une l'autre: l'intellectualisme élitaire et la rancune égalitaire.

De l'intellectualisme élitaire...

Considérons d'abord l'intellectualisme élitaire, conception chère à une certaine bourgeoisie française, et aussi vaudoise.

L'élite pense que l'activité intellectuelle étant la plus noble de toutes, il convient de sélectionner les enfants qui manifestent des dispositions à l'abstraction afin que leur don soit exploité au mieux. Les performances des élèves sont mesurées par des examens. Ils suivent un cursus dont les étapes (voie pré-gymnasiale, gymnase, licence universitaire, doctorat) s'achèvent par l'obtention d'un diplôme, preuve indiscutable du mérite intellectuel. Les porteurs de diplômes sont récompensés. Ils accèdent à des professions socialement réputées. Ce n'est que justice aux yeux des élitistes qui veulent, en principe, que la prééminence sociale résulte du mérite. Dans les faits, l'accession aux diplômes finit par se restreindre à une classe de façon quasi héréditaire (comme on l'observe fréquemment dans les familles d'enseignants). Certes, quelques élèves prennent l'«ascenseur social», selon l'expression de nos voisins français, mais les adversaires de la méritocratie ont fait remarquer que l'élite intellectuelle tend à «se reproduire».

Dans la pensée élitiste, il est naturel que les hiérarchies du pouvoir et de l'intelligence coïncident avec celle de l'intelligence. Les plus intelligents sont forcément les plus puissants et les mieux payés. L'élite renvoie l'image d'une hiérarchie unique qui tend à se figer. Les avantages se concentrent dans les mains d'un petit nombre de personnes. Certains élitistes se montrent concédants à l'égard de ceux qui n'appartiennent pas au cercle des diplômés – l'absence de titre scolaire suffit à classer un homme. Ils regardent de haut les métiers manuels. Beaucoup d'entre eux sont des semi-habiles. Leur vue n'embrasse pas la complexité humaine. La diversité des talents leur est étrangère. Ils ne s'intéressent qu'au quotient intel-

lectuel. Le contenu des études leur importe beaucoup moins que le diplôme délivré. Dans les milieux bourgeois issus du XIX^e siècle, le préjugé intellectualiste se marie bien avec la dépréciation du corps et des travaux salissants.

Le préjugé intellectualiste est ancré en France. Ce pays admire les raisons, contrairement aux peuples anglosaxons qui préfèrent se fonder sur l'expérience. La Révolution fut un sommet de délire rationaliste. Le conflit du CPE résulte de cette survalorisation des études longues qui tend à s'imposer chez nous.

... à la rancune égalitaire

L'ordre figé de l'élitisme ne peut faire que des envieux. Du moment qu'il n'existe qu'une voie vers le pouvoir et l'argent, tout le monde veut l'emprunter, la concurrence s'accroît, ainsi que le nombre des déçus. Ceux-ci se mettent à revendiquer un droit à la formation universitaire. L'entrée à l'université ne doit plus résulter de l'effort intellectuel, mais de la réalisation effective de ce qu'on prend pour la justice sociale. Les mécontents se recrutent là aussi dans une camarilla de demi-savants. Ce ne sont pas les vrais travailleurs manuels qui envient les intellectuels, mais certains déclassés suffisamment instruits pour deviner qu'un vaste espace de culture s'ouvre à eux, où ils ne pénétreraient jamais complètement parce qu'ils manquent de la finesse que procure une familiarité transmise de génération en génération avec le monde de la beauté et de l'intelligence. En droit, ils appartiennent aux *happy few*; en fait, ils en sont exclus, ce qui provoque leur ressentiment contre un savoir qui en partie leur échappe.

Ces membres du prolétariat intellectuel sont les premiers à exiger le droit aux diplômes pour tous. Ils sont enclins à effacer du cursus toutes les matières où les différences culturelles pourraient se faire trop cruellement sentir: les langues anciennes, la littérature, notamment celle antérieure au XIX^e; la philosophie, l'histoire, la maîtrise de la grammaire et de l'orthographe françaises. Il s'agit de simplifier, d'élargir, d'abaisser les exigences, ou d'introduire dans les études une sorte de «scientificité» pédante, donnant la préférence à une logique accessible à tous plutôt qu'à l'intuition des nuances, de sorte que personne ne se sente «humilié» par une approche où le don aurait la part trop belle.

Dès le plus jeune âge, certains rejettent des connaissances que ni leur tempérament ni leur éducation ne prédisposent à accueillir: «Mariages et toute cette littérature, c'est des histoires de pé...» s'exclame tel adolescent conduit, au fond contre son gré, à suivre des études gymnasiales. Certains «ont la haine» parce que l'école égalitaire les autorise, grâce une palette d'artifices, à étudier des disciplines qui les ennuient et les dépassent, où leurs capacités propres ne s'expriment pas.

Admettre et intégrer les différences

Quelle est la position de ceux (dont nous sommes) qui ne sont ni élitistes ni égalitaristes?

Nous conservons l'idée de hiérarchie sans mépriser ce qui n'est pas intellectuel; nous croyons à la noblesse des métiers; nous pensons que l'obtention d'un diplôme ne rend pas forcément heureux, puissant et riche.

Toutes les sociétés traditionnelles ont ordonné les activités humaines

Défense des trois filières

selon trois fonctions. Au sommet se trouvent les prêtres en contact avec les fins dernières. A ceux-là s'agrègent, suivant les civilisations, les penseurs, les savants, voire les artistes. Ensuite viennent ceux qui se consacrent à la politique et à la guerre. Enfin nous trouvons les commerçants et les producteurs de tous les biens utiles à la vie.

Il est à noter que lorsque cette tripartition est florissante, les marques de la puissance ne reviennent pas toutes à la première fonction. Le pouvoir est l'apanage de la deuxième et la richesse s'accumule dans les mains de la troisième. Comme nous n'avons pas affaire à un système parfait, il peut se durcir. L'une des fonctions s'attribue alors tous les avantages. En principe, chaque ordre est maître en son domaine et n'empiète pas sur celui des autres. Le prêtre n'exerce pas au paysan comment cultiver son champ. Le chef de guerre ne se mêle pas d'interpréter les textes sacrés. Le marchand ne commande pas d'armée.

Cette organisation sociale paraîtra lointaine et «dépassée». Beaucoup penseront qu'il ne subsiste plus trace de ces vieilleries dans le monde moderne. Ce n'est vrai qu'en surface. Certes, l'égalité domine la scène idéologique et les progrès de la ressemblance, qui résulte de cette domination, paraissent irréversibles. Mais les hommes n'aiment pas seulement se ressembler. Ils veulent aussi se distinguer. Qui dit distinction affirme du même coup la hiérarchie. Ce qui existe dans le corps social, c'est encore une infinité de différences, parfois minimes, ordonnées selon des hiérarchies subtiles qui se complètent en s'opposant.

Nous continuons à affirmer, même si les élitistes ont contribué à dénaturer cette conception, que la contemplation et l'usage des facultés intellectuelles, qui nous distinguent des animaux, occupent la première place parce que ces activités promettent le plus grand bonheur. Seulement, ceux qui s'y adonnent ont besoin des politiques et des producteurs pour vivre. Ils dépendent d'eux à certains égards. En outre, comme ils aspirent à comprendre le réel dans sa totalité, ils ne peuvent vivre à l'écart des réalités sociales et économiques. Des cartes fut soldat, Spinoza polissait des verres de lunette, Gustave Thibon cultivait ses vignes, Marcel Regamey n'abandonna pas les clients de son étude d'avocat.

Inversement, l'intelligence ne déserte ni le monde des métiers ni celui de la politique. Des hiérarchies internes à ces activités se forment selon qu'on s'y livre avec plus ou moins de réflexion. La tâche la plus humble, la plus répétitive, gagne en noblesse quand elle est bien exécutée, comme un service rendu à la communauté. Du point de vue de l'utilité sociale, un bon mécanicien vaut mieux qu'un mauvais, cela va de soi, mais il vaut mieux aussi qu'un mauvais écrivain ou qu'un mauvais conseiller d'Etat.

Le mépris des tâches inférieures provient d'un doute qu'entretient une personne quant à l'utilité de son propre rôle, d'une haine secrète contre sa propre activité et d'une ignorance de l'interdépendance des fonctions. Aussi trouve-t-on parmi les rancuniers des gens dont la place dans la société est mal définie: pédagogues sans élèves, sociolinguistes obscurs, géographes obsédés par les «espaces», politologues assoiffés d'influence, psycho-

logues d'entreprises luxueuses, experts en communication, etc.

Les trois filières

Une société où coexistent des hiérarchies diverses, où chacun se distingue d'une façon ou d'une autre et tantôt commande, tantôt obéit, doit veiller à ce que son école ne soit pas monolithique. «Ecole vaudoise en mutation» préconise le maître de s'adapter aux «stratégies d'apprentissage» variées des élèves de façon à ce que les plus «faibles» satisfassent aux mêmes exigences que les plus «forts». Après 10 ans d'expérience, on constate un échec sur ce plan. L'enseignement est à la fois appauvri, uniforme et fragmenté. On tente de transmettre les mêmes connaissances selon des méthodes semblables à des élèves très différents. La conciliation impossible de la différenciation avec la visée égalitaire a désorienté les maîtres. Chacun s'est replié sur sa débrouillardise si bien que dans le même collège, dans des classes de même niveau, on a parfois l'impression que sous le vernis uniformisant du plan d'études vaudois (PEV), les pratiques les plus diverses coexistent.

L'ancienne organisation des études, qui n'atteignait pas l'«excellence» dont on se vante aujourd'hui, garantissait au moins une vraie différenciation grâce à une structure pyramidale: la base était forte, beaucoup fréquentaient l'école primaire, elle n'avait pas mauvaise réputation, tandis que la voie pré-gymnasiale n'accueillait que le peu d'élèves portés à l'abstraction. A l'intérieur de cette voie, il était possible de séparer les littéraires des scientifiques, et même de prévoir une section spéciale (X) pour les élèves polyvalents. Les corps professoraux étaient distincts les bâtiments séparés.

Cette organisation est morte. On s'apprête à en escamoter le cadavre. La pyramide repose sur sa pointe, elle va s'écrouler. La poussée égalitaire est trop forte. La section pré-gymnasiale est déjà la plus fréquentée dans certains établissements. La revendication qu'il en soit de même partout se fait entendre. Une lectrice de 24 heures se plaint par exemple que tel collègue n'admette que 20% d'élèves en pré-gymnasiale. C'est un scandale, dit-elle, alors que «l'économie a de plus en plus besoin d'universitaires». Quant à la voie secondaire à option, elle compte si peu d'élèves que ceux-ci ne peuvent se considérer que comme des exclus. On s'oriente vers le système français dont les défauts éclatent au grand jour. Il faudra prolonger l'école obligatoire jusqu'à 18 voire 19 ans pour compenser l'abaissement des exigences. On éliminera l'apprentissage par la même occasion. Une formation théorique sans débouché le remplacera. Le marchand de sable distribuera des diplômes sans valeur. Et ce sera la déconvenue.

Il se trouve pourtant que beaucoup de gens sont encore attachés à une formation professionnelle qui a fait ses preuves, comme en témoignent les articles récents de M^{me} Miauton dans *Le Temps* et de M. Pilet dans *l'Hebdo*. La descende aux enfers n'est pas assurée. C'est pourquoi il faut défendre le système des trois voies, même s'il est aujourd'hui pervers. La disparition de l'une des trois filières préluiderait à d'autres «rationalisations», tandis que leur maintien permettra de reconstruire l'école sur une base appropriée.

JACQUES PERRIN

Equilibre fragile

Les comptes de l'Etat pour 2005 se soldent par un excédent de 46,3 millions. Ce résultat positif, le premier depuis 1989, s'explique à la fois par la maîtrise des charges et les mesures d'assainissement des autorités, par l'absorption du décalage lié à l'introduction du système postnuméro et par une conjoncture économique favorable.¹

Le déficit de 85 millions prévu dans le budget 2005 s'est mué en bénéfice. Le résultat est réjouissant, mais il convient de ne pas sabrer pour autant le champagne. L'examen de certains éléments comptables fait craindre que l'embellie ne soit que passagère.

Des dépenses en hausse...

De 2004 à 2005, les dépenses de l'Etat de Vaud ont progressé de 1,9% à 6'362 millions. Comme c'est exactement la même augmentation que celle enregistrée lors de l'exercice précédent et qu'elle dépasse l'inflation (1,3% en 2005), il paraît présomptueux de parler de maîtrise des charges et de louer les mesures d'assainissement: l'Etat a juste réussi à maintenir la croissance de ses dépenses, mais n'est pas encore parvenu à les stabiliser ou à les réduire.

Il convient de relever quelques bonnes surprises. Ainsi, la masse salariale est restée stable, conformément aux prévisions budgétaires. Le nombre d'employés (équivalents à plein-temps) enregistre une augmentation de 372 unités à mi 2005 relativement à la moyenne 2004, mais cette hausse comprend les 500 postes repris au début de l'exercice

par l'Etat à d'autres collectivités dans le cadre de la bascule EtaCom. Les effectifs de l'Etat semblent donc avoir amorcé leur déclin.

La réduction de la dette, certes due à des conditions indépendantes de la volonté du Canton (restitution du produit de la vente de l'or de la BNS, remboursement anticipé des bons de participation de la BCV), est une autre bonne nouvelle. Cela a permis l'économie de 33 millions d'intérêts passifs, malgré une hausse moyenne des taux de l'ordre de 0,34%. Malgré sa réduction, la dette coûte encore 260 millions à l'Etat, soit 4,1% de ses dépenses.

L'examen des dépenses conduit à au moins deux constatations alarmantes. L'Etat n'a investi que 160 millions en 2005, soit 27 de moins qu'en 2004. Cette somme est de 40 millions inférieure au budget et représente le plus faible niveau de ces cinq dernières années. Le bénéfice 2005 correspond en gros à ces reports d'investissement. En corollaire, cela signifie que l'augmentation des dépenses courantes de l'Etat, une fois les investissements déduits, a en fait augmenté de 2,4% entre 2004 et 2005. On est donc loin de la stabilisation des charges.

La seconde source d'inquiétude provient de l'explosion des coûts sociaux. Les sommes allouées à l'aide sociale vaudoise (ASV), au revenu minimum de réinsertion (RMR) et aux mesures de réinsertion professionnelle ont bondi de 30% à 226 millions. Une telle augmentation est difficilement compréhensible alors que les indices conjoncturels 2005

ont affiché une hausse et que le taux de chômage a diminué.

... surcompensées par l'explosion des recettes

Passer d'un déficit à un bénéfice en affichant des dépenses en hausse signifie que les recettes ont cru plus rapidement que les charges. De 2004 à 2005, les revenus de l'Etat affichent une coquette augmentation de 5,1% à 6'408 millions, obtenue notamment grâce à 5,8% de recettes fiscales supplémentaires². Le bénéfice 2005 est donc d'abord le résultat de l'amélioration des recettes fiscales. Cette embellie s'explique d'une part par l'amélioration conjoncturelle vécue en 2005, mais aussi par le rattrapage pour près de 115 millions d'arrivés 2003 dus aux retards de notification découlant de la mise en place du système *postnuméro*.

Et pour 2006?

Les observations ci-dessus montrent que l'équilibre financier atteint en 2005 est extrêmement fragile.

Sur le plan des recettes, le système *postnuméro* étant maintenant rôdé, il n'y a plus à espérer de rattrapage extraordinaire. La formidable progression des revenus enregistrée ces deux dernières années ne va donc pas se répéter.

Le service de la dette reste coûteux. L'augmentation d'un demi-point des taux d'intérêts, hypothèse tout à fait réaliste dans la conjoncture actuelle, coûtera 35 millions d'intérêts en plus que pour l'exercice 2005.

Le faible taux d'investissement de 2005 est le résultat du report de divers projets sur les années à venir. Une partie de ces reports vont être facturés en 2006, en sus du budget. Or, celui-ci prévoit déjà 40 millions de plus que les dépenses effectives 2005.

Enfin, à moins de changer radicalement la loi ou la réglementation concernant l'aide sociale, il n'y a pas d'espoir de voir les coûts sociaux se stabiliser. Le budget 2006 prévoit d'ores et déjà une hausse de près de 47 millions sur ce poste relativement à la facture réelle 2005.

L'année 2006 devrait donc connaître un tassement des recettes et une augmentation de plusieurs blocs de dépenses. Les 60 millions d'amélioration comptable prévus³ par la démarche d'économie DEFI ne seront probablement pas suffisants pour éviter un retour dans les chiffres rouges. Le Conseil d'Etat a donc raison de qualifier l'équilibre comptable 2005 de fragile.

CÉDRIC COSSY

¹ Communiqué de presse du BIC, 30 mars 2006.

² Ces augmentations font suite à 6,3% de hausse des recettes de 2003 à 2004. En deux ans, les revenus de l'Etat ont progressé de 11,6% et les rentrées fiscales de 13,6%, effets de la bascule EtaCom déduits!

³ Rappelons que ces améliorations se rapportent à une planification financière haussière, mélangeant économies et nouvelles recettes (voir aussi nos éditions 1757 du 29 avril 2005 et 1737 du 23 juillet 2004). Globalement, DEFI n'amènera pas de réduction des charges relativement aux comptes 2005!

Aspects de la vie vaudoise

Jean-Jacques Rapin récompensé par l'Association Vauban

(fm) Nos lecteurs connaissent bien Jean-Jacques Rapin pour le lire régulièrement dans nos colonnes. Passionné de musique, l'ancien directeur du Conservatoire de Lausanne l'est également de tout ce qui a trait aux systèmes de fortifications militaires. La découverte, vers 1970, d'un ouvrage paru en 1950 sous la plume du lieutenant-colonel français René Rodolphe, *Combats dans la ligne Maginot*, suscite l'intérêt de M. Rapin qui, en 1974, contribue, avec un groupe d'officiers suisses, à la création de l'Association Saint-Maurice d'études militaires. Suivent alors plusieurs publications sur ce sujet (dont *L'esprit des fortifications* dans la collection de poche *Le savoir suisse*). L'Association Vauban, sise à Bazoches dans la Nièvre où est enterré le célèbre ingénieur militaire de Louis XIV, a tenu à récompenser la qualité de ce travail en attribuant le 30 mars dernier son Prix à M. Rapin pour l'ensemble de son œuvre sur les fortifications.

Peintures murales du XVII^e siècle au château de Valeyres

(fm) C'est une série de peintures murales exceptionnelles, selon l'historienne de l'art Brigitte Pradervand, qui a été découverte dernièrement dans une partie du château de Valeyres-sous-Rances. En voulant aménager deux logements dans sa propriété, la famille Morel a en effet mis à jour un ensemble de décors datant de 1639 et représentant des scènes de la «Commedia dell'arte», de chasse, ainsi que des allégories des vertus. Pour M^{me} Pradervand, ces peintures sont intéressantes dans la mesure où elles montrent ce qui se faisait au XVII^e siècle dans une maison patri-

A propos de la CDIP

Lors de certaines conférences publiques, les partisans de l'«Espace éducatif suisse unifié» rappellent que c'est la Conférence des chefs de département de l'instruction publique (CDIP) qui est à la base du projet. «La CDIP, donc les cantons», concluent-ils, mettant en cause la légitimité de l'argument fédéraliste.

La CDIP, c'est une rencontre entre des personnes qui connaissent des problèmes d'organisation scolaire. Elles se réunissent pour les régler au meilleur compte en privilégiant les aspects techniques et administratifs. Chacune travaille dans une perspective strictement départementale, sans se soucier de la politique d'ensemble ni de la souveraineté de l'Etat cantonal dont elle provient. La CDIP ne représente en aucun cas les cantons, c'est un groupe d'intérêts comme un autre, un lobby, une ONG.

D.

Juvenilia LVIII

Alexia, dix-huit ans, évoque avec effusion le temps où elle faisait du théâtre au collège:

– A quel point j'ai adoré les pièces que nous avons montées, vous ne pouvez pas l'imaginer. Hélas, ensuite je n'ai pas trouvé de troupe pour continuer.

– Je suis heureux que vous ayez gardé de si bons souvenirs. Vous aviez certes quelque talent, mais je me permets de vous rappeler que le travail avec vous n'a pas toujours été facile.

– Ah! c'est vrai, j'étais insupportable. Si vous saviez combien je m'en veux! Je n'ai qu'une excuse: j'étais amoureuse d'Orphée.

– On ne peut raisonnablement pas reprocher à Eurydice d'avoir des sentiments pour Orphée.

Elle s'exalte, réactualisant à la fois la

pièce et son double dans les coulisses:

– Ah! mais c'est bien fini, croyez-moi! Quelle idiotie j'étais. Il s'est joué de moi, ce salaud d'Orphée!

J.-B. ROCHAT

Les Marches du Pays Le long du Veyron

Après avoir relié, en 2005, le Val de Travers aux Gorges de Covatannaz les organisateurs des Marches du Pays proposent cette année aux lecteurs de la *Nation* une excursion entièrement comprise dans l'actuel district de Cossonay.

Itinéraire: La Sarraz – La Chaux – Saint-Denis – Pampigny.

Date: Samedi 6 mai 2006. En cas de mauvais temps, renvoi au samedi 13 mai.

Durée: Environ 5 heures de marche.

Points forts: – Visite guidée du château de La Sarraz;
– Le site naturel de la Tine de Conflens;
– Deux communications relatives à l'histoire de La Sarraz.

Renseignements: Ligue vaudoise et inscriptions
Place Grand-Saint-Jean 1, case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél.: 021 312 19 14 (de 8 à 10 h), courtier@ligue-vaudoise.ch

[Jusqu'au 6 mai, me-ve 14h30-18h30, sa 10h-15h. Tél. 021 311 41]

Par la même occasion, on signalera l'adresse d'un site internet français qui héberge les ressources du Centre d'Etudes Pluridisciplinaires Des Imaginaires du VIN (CEPDIVIN), structure associative dont le but est l'étude et la valorisation des images et représentations littéraires et artistiques de la vigne et du vin. On y trouve notamment une quinzaine de pages très intéressantes relatives à la vigne et au vin dans l'œuvre de Palézieux par Philippe Margot, rédacteur à la revue *Le Guillon* de l'OVV (Office des vins vaudois), lequel propose, entre autres, des reproductions d'étiquettes créées par l'artiste pour des amis vigneron.

[Adresse du site: www.cepdivin.org/articles/palezieux/palezieux.html]

Le professeur Uli Windisch, qui enseigne à l'Université de Genève la sociologie et d'autres disciplines, est l'auteur de nombreux ouvrages et d'innombrables articles, interviews et autres rapports sur les sujets les plus divers. Un éditeur a eu dernièrement l'heureuse idée de rééditer les meilleurs morceaux dans un volume qui ne devrait manquer sur la table d'aucun politicien ni aucun professionnel des médias. La lecture de ces 200 pages, écrites entre 1980 et 2005, est un régal. On ne peut en évoquer ici que quelques passages, en donnant l'envie d'en savoir davantage.

Notre auteur, qui plaide résolument pour l'affirmation d'une identité contre un « anti-suisse primaire », insiste à plusieurs reprises sur la complexité de nos institutions, héritage capital de notre histoire. Cette complexité marque toute notre vie politique, mais elle est surtout une garantie de notre paix intérieure, car elle traduit une heureuse diversité de majorités et de minorités. D'un domaine à l'autre – langue, confession, économie et bien d'autres – majorités et minorités changent, et les gagnants et les perdants ne sont pas les mêmes. D'où un nécessaire climat de compromis et d'équilibre, qui souvent intrigue les étrangers (dont l'un demandait à Uli Windisch comment les Suisses faisaient pour ne pas s'entre-tuer...). Cette situation est bien différente de celle, par exemple, de la Belgique, où les oppositions de langue et de

conscience se recouvrent au point de mettre en danger l'unité nationale. N'ayons donc pas peur de rester un peu compliqués, à commencer par le respect du fédéralisme – un fédéralisme créatif ! – qui nous épargne le choc de majorités dangereusement massives.

Malheureusement – autre thème de réflexion cher à notre auteur – la tendance actuelle est de simplifier la présentation des problèmes, en mettant au premier plan les arguments sombres et les réactions émotionnelles. Les débats sur le statut des étrangers en sont un triste exemple (gare aux campagnes qui nous attendent !). Uli Windisch dénonce inlassablement l'irruption des idéologies dans des polémiques qui deviennent sans issue, parce qu'on commence par diaboliser l'adversaire. Ces blocages peuvent même aller à fins contraires : ainsi les progrès de l'UDC en réaction aux attaques antiblochériennes systématiques.

Heureusement – encore un thème cher à Uli Windisch – il reste au peuple l'exutoire de la démocratie directe, qui permet aux simples citoyens, empêchés ou peu capables de contrer publiquement le « politique-ment correct », de s'exprimer librement – et non sans efficacité dans le secret des urnes. Ce n'est pas nous qui allons contester les bienfaits, mais aussi les risques de cette sorte de soupape du régime des partis ; mais il faut bien voir dans un emploi trop fréquent

Réquisitoire contre les écoles privées

Le président de l'Association vaudoise des écoles privées s'est ouvert dans la presse (*24 heures*, 31 mars 2006) de son souhait de voir l'Etat traiter le secteur privé en partenaire et non en ennemi. Il a notamment fait valoir le rôle d'utilité publique joué par les écoles privées du Canton, rappelant au passage que ces dernières accordent chaque année plus de 2 millions de francs de bourses à leurs étudiants. Il a appelé l'administration à collaborer afin de trouver des solutions pour un certain nombre de jeunes sans formation cherchant à s'insérer socialement et professionnellement.

Au-dessous de l'article figurait la réponse sèche et hautaine du chef du Département de la formation et de la jeunesse. M^{me} Lyon reproche aux écoles privées de poursuivre des ob-

jectifs financiers – contingence que l'on critique aisément lorsque l'on dispose d'un des plus importants budgets de l'Etat, aux frais du contribuable ; elle leur reproche aussi de refuser de l'Etat « l'examine » et « valide » leur contenu pédagogique – alors que le but des écoles privées est justement d'offrir des méthodes pédagogiques différentes de celles imposées dans les écoles publiques ; enfin, pour asseoir son réquisitoire, la magistrate se vante de ce que « 95 % des parents font confiance à l'école publique », ce qui est une manière assez prétentieuse d'exprimer que la plupart des parents n'ont pas la possibilité de mettre leurs enfants dans une école privée et restent captifs de l'éducation officielle.

P.-G. B.

Feuilleton des districts remaniés

Nouvel épisode : nous apprenons par *La Liberté* du 6 avril 2006 que les neuf députés des actuels districts de Lavaux et d'Oron ont écrit au Conseil d'Etat pour lui demander de renoncer à faire de Pully le chef-lieu du nouveau district de Lavaux. Nous citons : « Le choix de Pully accolé à la grande ville de Lausanne est pour le moins surprenant... Les habitants des districts de Lavaux et d'Oron ne comprennent pas ce choix ». « Surprenant » : c'est ce terme même que nous utilisons dans notre article de *La Nation* N° 1780 du 17 mars 2006.

On ne pourra pas prétendre que cette solution correspond aux vœux de la population. Les députés suggèrent

25 ans à contre-courant

de ce mécanisme un mauvais signe : la multiplication des référendums et des initiatives traduit un manque de confiance entre peuple et autorités, et surtout un défaut de communication. Notre auteur insiste sur la différence entre l'information donnée sans discussion de haut en bas dans l'optique de l'autorité et des spécialistes, et la communication par un dialogue prenant en compte aussi le point de vue du public, y compris les profanes.

Faut-il accuser les médias ? Uli Windisch se dit plutôt « médiophile » que « médiaphobe ». Il critique pourtant la tendance générale à gonfler des faits divers plus ou moins croustillants, au détriment d'une réalité bannale qui ne retient pas l'attention. Ce n'est pas là nécessairement de la mal-honnêteté mais une contrainte inévitable du métier.

On nous permettra de terminer par une réserve. Uli Windisch se félicite de l'octroi de droits civiques aux étrangers (il ne s'agit pour le moment que du droit de vote en matière communale) : facteur d'intégration bienvenu. L'argument n'est pas sans valeur, mais on peut se demander s'il est judicieux de commencer par là. Dans les petites communes, peu ou pas de problèmes : tout le monde se connaît et les sujets concrets d'intérêt général sont abordés sans interférence idéolo-

gique. Mais dans les plus grandes, avec conseil communal et inévitables clivages partisans, le risque est grand d'offrir aux partis une clientèle nouvelle à embrigader dans des combats de bas niveau. Comme facteur d'intégration, mieux vaudrait favoriser – librement de part et d'autre – l'accès aux innombrables sociétés locales ou régionales qui font la substance de la communauté nationale. Les étrangers qui auront franchi ce pas – et reçu bon accueil – n'auront pas de souci à se faire au moment de demander leur naturalisation, qui demeure un objectif final pleinement mérité.

Beaucoup de sujets traités par Uli Windisch mériteraient d'être évoqués : le Jura, le patriotisme, le Röstigraben, la violence, la sécurité. Mais il faut conclure. Marcel Regamey comparait volontiers l'action politique, au sens noble du terme, à l'effort inlassable d'un coureur remontant un escalier roulant qui descend. Uli Windisch est de la même école ; sa persévérance à contre-courant, toujours soigneusement à distance de toute coloration partisane, doit être saluée.

PHILIBERT MURET

¹ *Dans les médias et la cité*. Recueil d'interventions publiques et médiatiques 1980-2005. Editions L'Age d'Homme 2006.

Juvenilia LVIII

La jeune fille et la mort

Cristina, 15 ans, a choisi d'interpréter *Pensée des morts* de Lamartine, un long poème tiré des *Harmonies poétiques et religieuses* :

... *C'est la saison où tout tombe*

Aux coups redoublés des vents ;

Un vent qui vient de la tombe

Moissonne aussi les vivants...

Si la récitation fut techniquement irréprochable, c'est surtout par une fouge électrisante qu'elle cloua ses camarades médusés aux dossiers de leurs chaises. Elle passait, avec une virtuosité confondante, de l'inquiétude gracieuse et presque volatile aux effets surprenants d'une sombre ardeur qu'elle soulignait par le registre le plus rauque de sa voix d'alto.

L'analyse détaillée et pertinente qu'elle présentait ensuite confirma qu'elle défendait ce poème comme une cause personnelle. Roxane exprima le sentiment de toute la classe :

– C'était tellement vrai ! Tu habitaies ces vers de l'intérieur... comme si tu avais personnellement vécu un deuil...

Ces derniers mots, assez indiscrets, fixèrent un sourire de masque sur le visage de Cristina qui ne put retenir l'effusion de quelques larmes crânement retenues.

Pour tenter de dissiper l'émotion qui gagnait toute la classe, nous parlâmes de l'étrange rythme des vers heptamètres. Mais chacun resta bouleversé du secret que nous venions de partager.

J.-B. ROCHAT

Le Coin du Ronchon

Le printemps est de retour, le soleil brille, on ne pense plus aux petits oiseaux

En février, la grippe aviaire menaçait le monde. Elle était à nos portes, chaque jour un peu plus proche, nous encerclant inexorablement. Elle était arrivée d'Asie à une vitesse phénoménale. On la croyait encore en Mandchourie qu'elle était déjà au-dessus de l'Allemagne. Elle venait à peine de quitter l'Indonésie qu'on la signalait aux portes de l'Italie. Des alertes sanitaires retentissaient chaque fois que d'inquiétantes escadrilles d'oiseaux sauvages survolaient nos terres.

Chaque nation, chaque région, chaque canton guettait la chute de « son » premier volatile terrassé par le désordre mais célèbre virus H5N1 – formule si naïve et pourtant évocatrice, dans l'imaginaire collectif, un mélange de bombe à hydrogène et de catastrophe nucléaire. Les journalistes interrogeaient les experts pour savoir si nous allions tous mourir dans d'atroces souffrances, ou

plus exactement pour savoir dans combien de temps cela allait nous arriver. Notre fin était proche.

Un mois après, tout est fini. La télévision ne nous parle plus de grippe aviaire. Le virus semble s'être arrêté à nos portes. La maladie des volatiles s'est volatilisée. Le Tamiflu a sauvé le monde sans même qu'on doive le débattre. Le printemps est de retour, le soleil brille et l'on ne pense plus aux petits oiseaux. On ne s'intéresse plus à ces vilains merles venus voler et tuer dans notre pays. La présentatrice du téléjournal préfère nous entretenir du retour de M^{me} Dreifuss pour défendre les requérants d'asile, des succès électoraux de la gauche, des manifestations de rues en France. Autres pandémies que les médias auront oubliées d'ici quelques semaines, alors que leurs effets dévastateurs continueront à se faire sentir encore longtemps.

LE RONCHON